

Vanbeveren Inge

Sent: Monday 2 March 2020 11:35
To: Renaud de Borman
Cc: Van Attenhoven Stef
Subject: FW: Consultation publique projet de norme formation permanente / commentaire
Attachments: 2020-02-projet-norme-formation-permanente-def.pdf

Cher Monsieur de Borman,

Merci pour votre réponse à la consultation publique.

Le service en charge l'étudiera avec une grande attention.

Cordialement,

Evy De Wit

Management assistant Vaktechniek – Normen / Internationale relaties / HR / Commissies & werkgroepen
Management assistant Expertise professionnelle / Affaires internationales / RH / Commissions et groupes de travail
Tel: (+32)02 509 00 50



Bd Emile Jacqmainlaan 135/1 | 1000 Brussel-Bruxelles

www.ibr-ire.be

[Disclaimer](#)

[Follow us on LinkedIn](#)

Van: Renaud de Borman <renaud.de.borman@cpa.be>

Verzonden: maandag 2 maart 2020 6:21

Aan: tech@ibr-ire.be

Onderwerp: RE: Consultation publique projet de norme formation permanente / commentaire

Madame, Monsieur,

Je n'ai pas de commentaire particulier à émettre sur ce projet de norme de formation permanente, à l'exception du dernier point qui reste un flou artistique :

6. Catégorie 6 Pour les formations de catégorie 6, le réviseur d'entreprises doit porter la pleine responsabilité de démontrer la lecture ou l'étude personnelle effectuée aux moyens de preuves objectives.

A9. Il est à noter que la pertinence et le type de formations suivies ressortent in fine de l'appréciation du Collège de supervision des réviseurs d'entreprises, notamment à l'occasion des contrôles de qualité ou de contrôles occasionnels.

Ne serait-il pas opportun d'ajouter quelques exemples de moyens de preuves objectives plutôt que de laisser à l'appréciation du CSR ? Par exemple la mention des heures de lecture sur le time-sheet, une liste d'abonnement à des journaux ou newsletters spécialisées, ... ?

Cordialement,

Renaud de Borman,
Réviseur d'entreprises - Bedrijfsrevisor

RDB SRL
Rue du Long Chêne 3 Lange Eikstraat
1970 Wezembeek-Oppem
Belgium (RPM – RPR Brussels 0891.185.124 VAT/TVA/BTW)

Mobile: +32 495 867 444
Fax: +32 2 610 64 39
e-mail : Renaud.de.Borman@cpa.be
Skype: renauddeborman (www.skype.com)

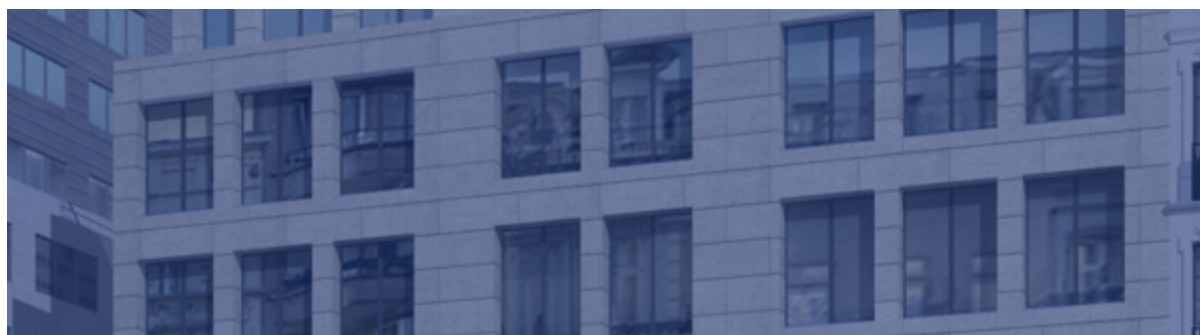
De : Institut des Réviseurs d'Entreprises [<mailto:com@ibr-ire.be>]

Envoyé : mardi 25 février 2020 10:18

À : Renaud de Borman <renaud.de.borman@cpa.be>

Objet : Consultation publique projet de norme formation permanente

[View this email in your browser](#)



**Consultation publique sur le projet de Norme (version
révisée 2020) formation permanente -
délai : 25 avril 2020**

25 février 2020

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Conformément à l'article 31 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises, le Conseil de l'IRE soumet à consultation publique un projet de Norme (version révisée 2020) formation permanente. Ce projet de Norme vise le remplacement de la norme actuelle de la formation permanente d.d. 30 août 2007. Cette consultation publique se terminera le 25 avril 2020.

Ci-joint, vous trouverez le projet de norme. Vous pouvez adresser vos commentaires **jusqu'au 25 avril 2020** à l'adresse suivante : tech@ibr-ire.be.

Sauf demande contraire de votre part, vos commentaires seront publiés sur le site internet de l'IRE à l'issue de la consultation publique.

- [Communication 2020/02 : Consultation publique sur le projet de Norme \(version révisée 2020\) formation permanente \(délai : 25 avril 2020\)](#)
- [Projet de Norme \(version révisée 2020\) formation permanente](#)

Cordialement,

Marc Bihain
Secrétaire général



Tweet on twitter



Share on Facebook



Forward



Suivez nous sur LinkedIn



Visitez l'IRE

Copyright © 2020 com@ibr-ire.be. All rights reserved.

Created from IRE Workgroup lists

Our mailing address is:

com@ibr-ire.be

E. Jacquainlaan 135/1

Brussel 1000

Belgium

Add us to your address book

Want to change how you receive these emails?

You can **update your preferences** or **unsubscribe from this list**.

Inge Vanbeveren

Diensthoofd Vaktechniek

Chef de service Expertise Professionnelle

Bedrijfsjurist – Juriste d'entreprise

Tel: (+32)(0)2 250 54 96



Bd Emile Jacquainlaan 135/1 | 1000 Brussel-Bruxelles

www.ibr-ire.be

[Follow us on LinkedIn](#)

[Disclaimer](#)